



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL

MAM GLOBAL STRATEGIES

Code LEI : 969500L9BT30G7DFV329

30 juin 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	12
Déontologie	21

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	24

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

MAM GLOBAL STRATEGIES est un fonds discrétionnaire dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de 3% minimum par an sur un horizon de cinq ans.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion de portefeuille et qu'il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose le portefeuille au marché des actions internationales (de 0% à 75% de l'actif net) et au marché des obligations internationales (de 0% à 100% de l'actif net) principalement par le biais d'OPC mais pourra également sélectionner des valeurs mobilières en direct jusqu'à 100% de son actif net.

Les valeurs mobilières détenues par les OPC et les valeurs mobilières détenues en direct pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Processus d'investissement :

Le processus d'investissement se définit comme discrétionnaire et opportuniste. Il est le fruit d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche top-down) et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse combinant quantitatif et qualitatif (approche bottom-up).

La première étape consiste en l'élaboration d'un scénario de marché s'appuyant sur une analyse fondamentale de la situation macro-économique et des différents facteurs de risque pour les marchés. L'équipe de gestion élabore ainsi un scénario de marché sur un horizon de 6 à 12 mois. A partir de son scénario de marché, le gérant va définir le degré d'exposition du portefeuille aux différents types de risques ainsi que la répartition entre les deux principales classes d'actifs du fonds (stratégie actions et stratégie obligataire).

Ce positionnement stratégique sera complété par une allocation tactique visant à optimiser la performance tout en réduisant le risque global grâce à une diversification géographique, sectorielle, des gérants et des styles de

gestion. Le gérant pourra également être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

Stratégie actions :

Le fonds s'exposera sur les marchés actions entre 0 et 75% maximum de l'actif net.

La répartition géographique de l'exposition aux marchés actions du portefeuille est le résultat de l'analyse de l'équipe de gestion quant à la situation économique de chaque zone et à la valorisation de chaque segment de marché.

L'allocation géographique dépend de plusieurs types de données :

- Données macro-économiques : juger du différentiel de croissance entre les zones géographiques et de la pertinence d'accorder plus d'importance à telle ou telle zone au regard des indicateurs économiques et des politiques monétaires
- Données des marchés financiers : différentiels de valorisation entre les différentes places financières.

A l'issue de cette analyse, le gérant classe les zones géographiques par ordre d'attractivité en fonction de prévisions de croissance économique, de la cherté relative des indices et de l'évolution de la capacité bénéficiaire des sociétés composant les indices.

Le gérant détermine ensuite les pondérations des zones géographiques étudiées.

L'allocation géographique sera principalement – actions des pays développés – mais pourra comporter d'autres zones géographiques.

Par ailleurs, des thématiques d'investissement spécifiques peuvent être développées, en fonction des anticipations et du positionnement dans le cycle boursier, pour profiter de perspectives de croissance plus encourageantes sur certains segments (petites ou moyennes capitalisations et secteurs industriels particuliers) et/ou de niveaux de valorisation attractifs (valeurs de rendement contre valeurs de croissance, valeurs spéculatives contre valeurs établies...).

Les différents types de fonds dans lesquels le gérant peut investir sont des OPCVM ou des fonds d'investissement à vocation générale tels que :

- Fonds investis sur les grandes valeurs (univers généralement supérieur à 5 milliards d'euros ;
- Fonds investis sur les petites et moyennes valeurs (univers généralement inférieur à 5 milliards d'euros) – limités à maximum 75% de l'actif net ;
- Fonds investis en fonction d'un style de gestion particulier (growth, value, GARP, rendement...).
- Fonds sectoriels ;
- Fonds opportunistes : Le gestionnaire n'a pas de style propre mais fait évoluer son style de gestion en fonction des opportunités de marché. Le gestionnaire pourra par exemple privilégier la thématique croissance à un moment donné et ensuite revenir sur une thématique value en fonction du positionnement dans le cycle boursier ;
- Fonds indiciels : Le gestionnaire réplique un indice de référence d'un marché en particulier sans aucune valeur ajoutée ;
- Fonds mixtes et/ou sans classification : ils pourront compléter la sélection dans l'une des catégories citées ci-dessus lorsque la stratégie de gestion se rapproche de celle caractérisant la classification concernée.

En fonction des anticipations de marché, la composition du portefeuille stratégique pourra être modifiée.

Stratégie obligataire :

Le fonds s'exposera entre 0% et 100% maximum de l'actif net, en titres de créance émis par des émetteurs publics ou privés, de toutes notations et toutes zones géographiques. Toutefois, la part de titres spéculatifs n'excèdera pas 30% de l'actif.

Le gérant investira dans des fonds exposés aux marchés des taux d'intérêts (fonds obligataires). Cette allocation a pour but de rechercher du rendement positif et régulier dans une enveloppe de risque bien définie.

Il pourra également s'agir de fonds obligataires flexibles, réactifs en sensibilité, qualité de signature et de pays, sans contrainte de notation, géographique et de répartition entre dette publique et dette privée.

La répartition entre les classes d'actifs obligataires s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques ;
- Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme ;
- Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Sélection des sous-jacents :

La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à surperformer leurs indices de référence.

Le processus de sélection d'OPC se déroule en plusieurs étapes :

- Identification des fonds : approche qualitative et quantitative basée sur des outils de scoring propriétaires, l'analyse de classements de bases de données, l'information issue « des acteurs du marché » l'information financière spécialisée et les contacts réguliers avec les gérants des principales sociétés de gestion ;
- Analyse quantitative : Le sous-jacent identifié doit passer un filtre quantitatif basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Ces critères vont permettre d'opérer une sélection en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera les fonds ayant un track record long (3 ans de préférence), une recherche de régularité dans la création de performance et une capacité à préserver le capital dans les phases de stress des marchés ;
- Analyse qualitative : Un processus rigoureux de due diligence est mis en œuvre avec pour objectif de s'assurer que le gestionnaire dispose des moyens adéquats pour réaliser dans le futur une surperformance significative par rapport à ses pairs et/ou à l'indice de référence qu'il s'est fixé. Cette analyse vise à apprécier qualitativement les éléments suivants qui nous semblent déterminants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.

Construction du portefeuille :

La dernière étape consiste à définir un portefeuille stratégique optimal en pondérant les fonds et titres sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs styles et de leurs process. Le gérant cherchera notamment à privilégier les fonds dont le style de gestion répond le mieux à l'évolution anticipée du marché tel que défini dans son scénario central. La construction du portefeuille est basée sur une analyse quantitative visant à dégager la meilleure combinaison possible entre les différents sous-jacents pour dégager le portefeuille le plus efficient en termes de couple rendement-risque tout en respectant les choix d'allocation d'actifs défini préalablement.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille.

En cas d'anticipation défavorable des marchés et de manque de visibilité, la gestion pourra investir dans des OPC monétaires de 0 à 100% de l'actif net dans le but d'apporter un minimum de rendement dans une enveloppe de risque bien définie et de limiter la volatilité globale.

Le fonds pourra être exposé, de manière indirecte, aux marchés des matières premières par le biais d'OPC, d'ETF, de fonds indiciels et plus généralement sur tout support éligible. Le fonds pourra être exposé à hauteur de 30% de son actif net sur cette classe d'actifs, qui pourra être utilisée afin d'offrir une diversification aux principaux marchés.

MAM GLOBAL STRATEGIES peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme réglementés français et étrangers pour couvrir le risque actions, de taux et de change du portefeuille. Ces opérations seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 100% maximum de l'actif net du fonds. Ces instruments pourront être utilisés afin d'exposer le portefeuille au risque d'actions, de taux et de change dans les limites de chaque classe d'actifs. Les valeurs mobilières détenues par les OPC et les valeurs mobilières détenues en direct pourront ne pas appartenir à l'indicateur de référence, et être libellées dans des devises autres que l'euro.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	75%
<i>Dont marchés émergents*</i>	0%	30%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	0%	75%
<i>Dont matières premières **</i>	0%	30%
Marché des Taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	0%	30%

*Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents par le biais d'OPC investis en obligations ou actions. ** Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières

L'allocation cible présentera sur la période de placement recommandée une exposition de 40% de l'actif net sur le marché des actions et de 60% de l'actif net sur le marché des taux. Il est rappelé que cette allocation cible est un objectif qui peut ne pas être atteint en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal. Le gérant pourra par exemple être amené à réduire l'exposition du fonds aux stratégies obligataires en cas de mouvement prolongé de remontée des taux.

La sélection des instruments financiers n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

• **Actions :**

Le Fonds peut détenir directement des actions jusqu'à 75% de l'actif net.

Le Fonds peut sélectionner des titres de sociétés de petites et moyennes (capitalisation boursière inférieure à milliards d'euros au moment de l'investissement) ou grandes capitalisations, appartenant à tous les secteurs économiques. L'allocation géographique sera principalement dans les pays développés, mais pourra comporter d'autres zones géographiques comme les pays émergents.

• **Titres de créances et obligations :**

Le Fonds peut investir directement dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire dans la limite de 100% de l'actif net :

- Titres dont la durée de vie restant à courir est supérieure à 6 mois :

Il s'agit des titres de créance (obligations classiques, obligations convertibles, TCN, titres négociables à moyen terme -anciennement appelés « BMTN ») émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés. Il n'est pas défini de critères de durée minimum ou maximum.

- Titres dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 6 mois :

Il s'agit des instruments du marché monétaire (bons du Trésor, titres négociables à court terme) émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés.

• **Autres OPC et fonds d'investissements :**

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français (fonds d'investissement à vocation générale) mentionnés à l'article R.214-25 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT.

Le Fonds peut avoir recours de manière ponctuelle des supports indiciaires cotés.

Instruments dérivés

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (futures, swaps, options) et à des titres intégrant des dérivés négociés sur les marchés réglementés, les marchés organisés et les marchés de gré à gré dans la limite de 100% de l'actif net.

• **Nature des marchés d'interventions :**

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro ou internationaux réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Meeschaert AM (www.meeschaert-am.com).

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Actions
- Taux

- Change
- Crédit

- **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, au risque de taux, risque crédit, risque des marchés de matières premières et le risque de change.

- **Nature des instruments utilisés :**

- des contrats futures ;
- des options ;
- des contrats de change à terme ;
- des swaps
- des contrats à terme sur indices de contrats à terme sur matières premières.

- **Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée :

- Pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur L'OPCVM ;
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple...).

Titres intégrant des dérivés

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

Risque d'action, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque des marchés de matières premières.

- **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, risque de crédit, risque de change.

- **Nature des instruments utilisés :**

Le gérant peut investir dans des instruments intégrant des dérivés simples tels que des obligations convertibles (convertibles simples, indexés, ORA, etc.), aux bons de souscriptions, aux warrants, aux certificats sur indice de contrats à terme sur matières premières ainsi qu'aux certificats de Valeur Garantie. Ils sont cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

- **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque discrétionnaire et allocation d'actifs

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque lié aux marchés actions

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié aux marchés des actions de petites capitalisations

L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 75% de l'actif net aux marchés des actions de petites capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'exposition aux obligations à haut rendement peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative. L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par

le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire étant précisé que le gérant a la latitude d'exposer jusqu'à 100 % de l'actif net du fonds à cette catégorie d'actifs. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie provient du fait que certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les risques aux marchés sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises.

En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque sur matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement

L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de cet OPCVM, qui peut être investi de manière accessoire (limite fixée à 30% de l'actif net) en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujet spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissements (à titre accessoire)

Le Fonds peut investir dans certains OPC ou fonds d'investissements pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). Le Fonds s'expose à un risque de liquidité en investissant dans ce type d'OPC ou fonds d'investissement.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Monsieur Amaury Coupez,
63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Juillet 2022

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction.

En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

Août 2022

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

Septembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un

ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux. Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

Octobre 2022

Le mois d'octobre a connu une actualité très dense. Aux États-Unis, les chiffres de l'emploi ont confirmé la bonne tenue de l'économie. La publication de l'inflation en milieu de mois a renforcé ce sentiment, d'autant que la hausse des prix semble se diffuser à l'ensemble des pans de l'économie.

En proie à des difficultés énergétiques, la zone euro a fait face à un ralentissement de l'activité de plus en plus marqué comme en a témoigné la publication des indices PMI. Pour autant, l'inflation est restée élevée, à un niveau supérieur à 10%. Dans ce contexte, la BCE a remonté son principal taux directeur de 75 bps.

En Chine, le congrès du Parti Communiste Chinois s'est conclu par un renforcement des pouvoirs aux mains de Xi Jinping. Les investisseurs ont craint une poursuite d'une politique défavorable aux milieux d'affaires et d'une gestion de la crise du covid toujours aussi drastique, quelques soient les impacts sur l'économie du pays. Par ailleurs, le risque géopolitique entre la Chine et les États-Unis devrait rester important, notamment au sujet de Taïwan.

Au cours du mois, les indices actions ont connu des évolutions très contrastées avec notamment une progression de 9,09% pour l'Indice Eurostoxx 50 et une baisse de 4,06% pour l'indice des pays émergents en euros. Pour finir, les obligations européennes ont terminé le mois en légère hausse dans une volatilité élevée.

Novembre 2022

Aux États-Unis, les Démocrates ont résisté bien mieux que prévu lors des élections de mi-mandat en maintenant leur « majorité » au sénat. Cependant, l'actualité la plus importante est venue de la banque centrale qui a estimé qu'il était temps de ralentir le rythme des hausses après le fort resserrement monétaire des derniers mois. L'inflation américaine globale a semblé avoir atteint son pic, même si l'inflation « cœur » est restée élevée, et les créations d'emploi sont restées sur des niveaux trop importants pour limiter les pressions salariales.

En Europe, la commission européenne a rappelé les craintes sur la croissance économique, pénalisée par les prix de l'énergie et une inflation qui s'est maintenue au-dessus de 10%, bien qu'en léger recul. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, stabilisée à un niveau élevé de 5%.

En Chine, l'économie est restée pénalisée par les mesures anti-Covid, à l'image du PMI manufacturier publié en territoire de contraction à 49,4. Face à la montée de la contestation dans le pays, les dirigeants ont essayé de trouver une ligne de crête, pour redonner plus de libertés à la population, tout en limitant les risques sur le système de soin. Les espoirs de réouverture prochaine ont permis un rebond des marchés locaux après plusieurs mois de baisse.

Le mois de novembre a été porteur pour les marchés actions, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ayant respectivement progressé de 2,66% et 9,70%.

Décembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a réhaussé comme prévu ses taux directeurs de 50 bps. J. Powell a rappelé que la Fed ne prévoyait un retour de l'inflation vers le niveau cible de 2% qu'en 2025 en raison de la robustesse du marché du travail.

En Europe, la BCE a également remonté ses taux de 50 bps et a annoncé qu'elle poursuivrait la dynamique en 2023. Ce faisant, Christine Lagarde a surpris les intervenants de marchés par son ton offensif, alors que les indicateurs d'activité en zone euro montraient un essoufflement de l'activité pénalisée notamment par les coûts de l'énergie.

En Chine, les investisseurs ont préféré faire preuve d'optimisme et retenir les mesures d'assouplissement dans la politique de lutte contre la diffusion de la Covid-19 plutôt que la forte reprise des cas.

Le mois de décembre a été marqué à la fois par une tension sur les taux d'intérêt et un repli marqué sur les marchés actions. L'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 7,32% et 4,27%. Sur l'ensemble de l'année 2022, les actions et les obligations internationales ont également affiché des performances très négatives, ce qui ne s'était plus produit simultanément depuis 1994.

Janvier 2023

Aux États-Unis, les statistiques ont confirmé le ralentissement de l'inflation accompagné d'une contraction plus forte que prévue des indicateurs ISM d'activité économique. En parallèle, les publications microéconomiques ont montré un ralentissement de la croissance des bénéfices par action des entreprises. Pour autant, la croissance du PIB au 4ème trimestre a été légèrement meilleure qu'attendue (+2,9% en glissement trimestriel annualisé), soutenue par une consommation robuste.

En zone euro, la douceur de l'hiver a permis de limiter la consommation d'énergie et d'éviter des coupures de gaz, dont le prix a baissé de 30%. En parallèle, l'inflation globale a ralenti en passant de 10% en novembre à 9,2% en décembre alors que l'inflation cœur a progressé à 5,2% contre 5% en novembre. Par ailleurs, l'activité économique a mieux résisté qu'attendue, avec des indicateurs PMI globalement supérieurs aux anticipations, ce qui a contribué au regain d'optimisme des investisseurs.

Enfin, en Chine, l'activité s'est redressée après un début de mois difficile. Les chiffres de croissance du 4ème trimestre se sont révélés meilleurs qu'attendus, même si le PIB est resté stable.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 5,31% et 9,88% au cours du mois de janvier.

Février 2023

Aux États-Unis, la banque centrale a profité de sa première réunion de l'année pour augmenter les taux directeurs de 25 bps, à 4,75%. Cependant, le Président Powell a adopté un ton plus accommodant, indiquant que la désinflation était enclenchée. Cependant, par la suite, les indices PMI ont montré la robustesse de l'économie américaine, tandis que les indicateurs d'inflation ont confirmé que les tensions sur les prix étaient toujours bien présentes.

En zone euro, la BCE a remonté son principal taux directeur de 50 bps à 2,5% et a quasiment officialisé une nouvelle hausse de 50 bps lors de la réunion de mars. L'inflation est en effet restée loin de la cible des 2%, ce qui a fait naître des dissensions au conseil de la BCE, notamment entre les pays endettés et les pays plus frugaux.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine est revenu sur le devant de la scène, un an après l'entrée des troupes russes. À fin février, rien ne permettait d'espérer un règlement rapide du conflit.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et avec dividendes réinvestis a reculé de 0,53% au cours du mois de janvier, tiré à la baisse par les marchés émergents qui ont chuté de 4,20%. Faisant presque figure d'exception, l'indice Euro Stoxx 50 a, quant à lui, progressé de 1,90%. Par ailleurs, sur l'obligataire, les indices européens ont globalement affiché des performances négatives.

Mars 2023

Le mois de mars a été marqué par un regain de tensions dans le monde bancaire. Aux États-Unis, la volonté de la Fed de resserrer sa politique monétaire en envisageant des hausses de taux supplémentaires a été contrariée par la faillite de Silicon Valley Bank. Une semaine plus tard, la banque Credit Suisse s'est également trouvée sous le feu des projecteurs et les autorités suisses ont œuvré rapidement en faveur d'une acquisition par sa concurrente UBS. Ces éléments ont ébranlé la confiance des investisseurs, entraînant un mouvement d'aversion au risque qui s'est traduit par une baisse ponctuelle des actifs risqués et des taux d'intérêt.

En Europe, l'activité économique est restée dynamique mais avec une inflation trop élevée au regard de la cible de la BCE. Cette dernière a donc relevé ses taux de 50 bps comme prévu.

En Chine, l'objectif de croissance pour 2023 a été fixé à 5% durant la session parlementaire annuelle du Parti Communiste. En parallèle, l'activité économique est restée bien orientée, avec notamment un secteur des services dynamique, alors que l'inflation est restée contenue.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 0,62% et 1,95% au cours du mois. Cependant, les indices des valeurs moyennes européennes et des matières premières ont reculé d'environ 3% et l'indice des banques européennes a chuté de plus de 13%.

Avril 2023

Aux États-Unis et en Europe, le ralentissement économique dans l'industrie a commencé et la banque centrale américaine devrait terminer prochainement ses relèvements de taux directeurs au fur et à mesure que l'inflation continue à se replier. À contre-courant, l'économie chinoise a réaccélééré, surtout dans le secteur des services.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a fléchi de 0,18% au cours du mois. En termes géographique, les actions de la zone euro se sont une nouvelle fois bien comportées alors que les actions des pays émergents ont reculé.

Mai 2023

Aux États-Unis, le mois de mai a été marqué par les négociations tendues entre Démocrates et Républicains au sujet du plafond de la dette qui ont entraîné un regain de volatilité sur les taux et les actions. En parallèle, la Fed a remonté ses taux directeurs de 25 bps et a préparé le marché à une pause en considérant que le niveau élevé des taux et la crise dans les banques régionales devraient suffire à freiner l'économie et l'inflation. En Europe, la BCE a elle aussi remonté ses taux de 25 bps, mais dans la perspective de poursuivre ce mouvement dans l'été. L'Allemagne est entrée en récession et la Chine a déçu sur ses perspectives de reprise économique avec des difficultés persistantes dans le secteur manufacturier. Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,45% au cours du mois, alors que l'indice Eurostoxx 50 s'est replié de 2,21%.

Juin 2023

Aux États-Unis, l'économie américaine s'est maintenue sur une trajectoire très robuste, ce qui a amené la Banque Centrale à prévoir encore deux hausses de ses taux directeurs.

En zone euro, même si les indicateurs d'activité ont été en repli, la BCE a poursuivi son resserrement monétaire avec une hausse de 25 bps et d'autres à suivre. Parmi les principales autres banques centrales, celles du Canada et d'Angleterre ont également relevé leurs taux directeurs en juin, alors que la politique monétaire chinoise pourrait s'assouplir en raison d'une faiblesse de la demande intérieure et d'une inflation quasiment inexistante.

Dans ce contexte économique où la perspective d'une récession globale s'est éloignée, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 3,39% au cours du mois.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Juillet 2022

Une telle évolution des indices géographiques actions, aussi bien en relatif qu'en absolu, nous semblait improbable dans l'environnement actuel. Le fonds a néanmoins affiché une performance positive même s'il n'a progressé que modérément au cours du mois.

En termes de mouvements, nous avons pris des profits partiels sur les actions chinoises en début de mois en raison de leur net rebond au printemps. Par ailleurs, en fin de mois, nous avons légèrement réduit la part des actions liées à la transition énergétique pour revenir à nouveau sur les actions des sociétés pétrolières qui se sont repliées récemment et dont les valorisations nous semblaient trop basses.

Août 2022

Dans un contexte de correction sur les marchés financiers, le fonds a affiché une bonne résistance en n'affichant qu'une performance très légèrement négative au cours du mois. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières moins affectés par les tensions géopolitiques mondiales et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations par les investisseurs sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

Septembre 2022

Dans un contexte très défavorable aux actifs risqués, nous avons légèrement réduit le risque du portefeuille avec un allègement sur les actions minières, les petites valeurs européennes et les obligations à haut rendement. Nous avons cependant renforcé notre exposition au peso mexicain qui assure un portage au portefeuille. En fin de mois, nous avons initié une position sur les actions foncières européennes dont la décote nous semblait excessive. Par ailleurs, suite à la nette remontée des taux obligataires américains, nous avons légèrement augmenté la duration du portefeuille en coupant partiellement des couvertures mises en place par le biais de futures.

Octobre 2022

Au cours du mois, le fonds a affiché une performance légèrement négative en raison de son exposition significative aux actifs chinois et asiatiques qui ont subi des baisses marquées, aussi bien sur les actions que les obligations. Cependant, nous avons tenu à maintenir un équilibre international du portefeuille qui nous paraît essentiel dans l'environnement actuel.

En termes d'opérations, nous avons notamment allégé les obligations chinoises dont l'attrait relatifs aux autres pays a baissé, réduit notre surpondération aux valeurs moyennes au profit des grandes valeurs, et pris des positions relatives sur la courbe des taux américains et réduit le fonds de performance absolue de Candriam.

Novembre 2022

Parmi les principales opérations du mois, nous avons légèrement augmenté la part des actions foncières européennes en raison de leur décote importante. Nous avons également sorti le fonds Ofi Financial Inv Energy Strategic Metals pour renforcer notre exposition à l'or et aux autres matières premières. Sur l'obligataire et les

devises, nous avons poursuivi l'allégement sur les obligations chinoises commencé le mois précédent. Nous avons également renforcé notre exposition sur les obligations indexées sur l'inflation qui nous paraissaient sous-estimer l'ampleur du prochain reflux des prix à la consommation. Par ailleurs, nous avons réduit l'exposition globale au dollar qui a déjà bien profité du cycle de hausse des taux américains pour renforcer l'euro et, dans une moindre mesure, le peso mexicain.

Décembre 2022

Parmi les principales opérations du mois, nous avons clôturé notre position à la pentification de la courbe des taux américains dont les niveaux nous semblaient déjà bien intégrer le changement de cycle de politique monétaire. Nous avons en revanche augmenté notre exposition sur les obligations internationales indexées sur l'inflation en effectuant des opérations de couvertures partielles sur la sensibilité obligataire du portefeuille. Les obligations chinoises ont également été soldées en raison de leur moindre intérêt et du risque géopolitique potentiel qu'elles peuvent représenter pour un investisseur européen.

Nous avons également poursuivi notre prise de bénéfices sur le peso mexicain qui a déjà bien progressé et qui pourrait désormais être moins favorisé par la situation économique mexicaine ou par la modification de la politique monétaire locale. Nous avons par ailleurs, soldé notre position sur le fonds Candriam Absolute Return Market Neutral et légèrement restructuré la composition de la poche d'actions chinoises.

Janvier 2023

Le fonds a profité de l'environnement favorable en affichant une performance nettement positive sur le mois. En termes de gestion, nous avons globalement renforcé la part des actions européennes et américaines, bien que le sujet de l'inflation nous semble devoir rester d'actualité encore longtemps. Nous avons également modifié l'allocation des actions chinoises en diminuant la part des valeurs cotées à Hong Kong au profit de celles cotées en Chine intérieure. En dehors de la poche actions, nous avons légèrement réduit l'exposition aux métaux précieux en raison de notre manque de conviction sur le palladium et le platine.

Février 2023

En termes de gestion, nous avons globalement allégé la part des actions, notamment en prenant des profits sur les actions européennes qui ont nettement surperformé les actions des autres régions. Nous avons également réduit la part des actions foncières sensibles à la hausse des taux d'intérêt et réduit la part des sociétés minières afin de réduire le risque global du portefeuille. En parallèle, nous avons renforcé les matières premières au détriment des métaux précieux.

Sur la partie obligataire, nous avons légèrement renforcé les obligations émergentes et indexées sur l'inflation, puis modifié le positionnement sur la courbe des taux d'intérêt européens.

Mars 2023

En termes de gestion, nous avons maintenu une exposition en actions internationales assez modérée. Cependant, en début de mois, nous avons légèrement augmenté la part des actions européennes et les couvertures obligataires en raison des perspectives solides de l'économie et des annonces de durcissement supplémentaire de la politique des banques centrales. Quelques jours plus tard, la crise bancaire nous a forcés à infléchir notre scénario et à revoir en partie notre positionnement. Nous avons notamment légèrement diminué notre exposition aux obligations à haut rendement, repris des positions à l'achat sur les obligations d'État italiennes en raison des bons fondamentaux du pays, repositionné nos couvertures obligataires sur une partie plus longue de la courbe, allégé notre position sur le peso mexicain et légèrement réaménagé notre poche de performance absolue.

Avril 2023

En termes de gestion, nous avons maintenu une exposition modérée en actions internationales et effectué quelques arbitrages sur les zones géographiques et les thématiques en fonction des opportunités. Nous avons également modifié notre sélection de fonds dans une optique de moyen terme, en augmentant notamment la part des ETF. Sur la partie obligataire, nous avons légèrement augmenté la durée du portefeuille afin de le protéger contre une possible récession ou un éventuel accident bancaire.

Cependant, dans un contexte où les marchés nous semblaient assez complaisants à la fois sur les actions et les obligations, nous avons trouvé opportun d'augmenter la poche de performance absolue. Nous avons ainsi modifié le poids des fonds déjà présents en portefeuille et ajouté un nouveau fonds travaillant sur des stratégies décorréliées du reste de notre portefeuille.

Mai 2023

En termes de gestion, nous avons notamment profité d'un rebond temporaire des taux d'intérêt pour augmenter notre exposition obligataire avant un probable ralentissement économique.

Cependant, dans une optique de court terme, nous avons tactiquement maintenu la part des actions dans la perspective d'un accord probable sur le plafond de la dette américaine. Nous avons toutefois légèrement diminué la proportion relative des actions chinoises et des secteurs considérés comme sensibles au cycle économique.

Juin 2023

Parmi les principales opérations de gestion du mois, nous avons renforcé la part des obligations à rendement élevé, dans les pays émergents ou en Europe, sur des obligations d'entreprises. Nous avons également acheté des actions japonaises qui devraient désormais bénéficier d'exportations favorisées par la faiblesse du yen.

En contrepartie, nous avons légèrement réduit la part des actions européennes sur différents secteurs, pays et tailles de capitalisation.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Le premier semestre aura été marquée par la disparité des performances entre les principaux indices et classe d'actifs, reflétant les craintes de récession et de durcissement des conditions financières. Ainsi, les actions des pays développés ont tiré leur épingle du jeu, à commencer par les méga caps du Nasdaq galvanisées par les perspectives de croissance liées au développement de l'intelligence artificielle. Les actions européennes ont quant à elles bénéficié de l'apaisement des risques d'approvisionnement énergétique et du redémarrage chinois tandis que le marché japonais a pu profiter de la résilience de l'économie et du soutien apporté par la faiblesse du Yen.

Toutefois, ces bonnes performances masquent la disparité des performances géographiques ou sectorielles. Le Royaume-Uni, les secteurs de l'immobilier ou des sociétés minières, et plus largement les petites capitalisations sont autant d'exemples de segments ayant souffert des inquiétudes liées à la poursuite de la lutte des banques centrales contre l'inflation et aux craintes sur la croissance que cela entraîne.

Au sein des marchés émergents, l'absence de plan de relance pour accompagner la réouverture de l'économie chinoise a finalement été sanctionnée par les marchés tout comme les matières premières qui poursuivent, à l'exception de l'or, une correction dans l'attente d'une récession tant attendue.

Malgré un épisode de stress bancaire aboutissant à la chute de plusieurs banques américaines et d'un géant suisse, les entreprises et les ménages auront démontré leur capacité à soutenir l'économie et l'emploi, contribuant aux bonnes performances des actifs risqués.

Perspectives marchés actions

Dans un contexte de repli des anticipations d'inflation, de résilience des économies développées et la perspective de la fin des politiques de resserrement monétaire, nous avons rehaussé nos perspectives pour les actions des pays développés. En effet, elles pourraient bénéficier de cet environnement favorable, d'autant plus que les banques centrales ont démontré leur réactivité pour éviter une crise bancaire et l'effet contagion sur le reste de l'économie.

En ce qui concerne l'allocation géographique, les écarts de valorisations entre les économies développées se sont récemment réduits, à l'exception du Japon. Nous restons néanmoins toujours prudents sur les actions américaines qui nous semblent toujours chères et beaucoup détenues dans les portefeuilles des investisseurs américains. Nous sommes également positifs sur la Chine qui pourrait bénéficier de plan de soutien permettant une reprise économique d'ici la fin de cette année.

Sur les styles et thématiques, nous favorisons dans une optique de moyen terme, la transition écologique, les valeurs pétrolières et les sociétés foncières qui bénéficient d'une décote élevée ainsi que les valeurs dites de « qualité ». Les décotes sur le segment des petites et moyennes capitalisations pourraient également être source d'opportunités au cours du semestre à venir.

Perspectives marchés obligataires

Le durcissement en cours des politiques monétaires des principales banques centrales pour enrayer l'inflation nous amène toujours à rester prudents sur les grands marchés obligataires mondiaux. Alors que les publications macroéconomiques traduisent les effets du resserrement monétaire et le ralentissement de l'inflation, bien que toujours au-dessus de sa cible, elles nous laissent envisager la fin prochaine du cycle de resserrement. Nous estimons que les taux longs sont désormais correctement valorisés et devraient rester globalement proche des niveaux actuels. Nous restons encore attentifs aux évolutions de marchés et travaillons des positions sur la courbe des taux et les réduisons les obligations indexées sur l'inflation. La volatilité sur les marchés obligataires doit nous permettre d'accroître graduellement la sensibilité des portefeuilles.

Sur les obligations d'entreprises, notre sentiment redevient plus constructif. En effet, la remontée des taux d'intérêt a été en partie compensée par une baisse des spreads de crédit. Nous favorisons les échéances courtes du fait de leur meilleure visibilité et d'une courbe des taux assez plate. Cependant, nous restons vigilants au risque de défaut du fait du durcissement des politiques monétaires pour juguler l'inflation et du risque de récession.

Enfin, nous portons une opinion plus positive sur les obligations des pays émergents pour les prochains mois. Elles bénéficient en effet d'un portage attractif et de perspectives correctes au niveau de la conjoncture économique. Ces actifs pourraient notamment bénéficier de la détente du dollar et des taux américains.

Perspectives matières premières

Nous avons une vision neutre sur les matières premières. En effet, les craintes de ralentissement économique dues à la nécessaire lutte contre l'inflation sont un risque pour la classe d'actifs. La tendance positive de long terme sur les métaux, induite par l'accélération des investissements dans la transition énergétique, et la reprise économique chinoise sont en revanche des facteurs de soutien des cours. À court terme, l'énergie devrait bénéficier des coupes de production décidées par l'OPEC+.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM GLOBAL STRATEGIES C cap 1.45 %

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

ISIN	TITRES	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
CIK__U3	EURO BTP 0923	137172000	
COE__M3	EURO BOBL 0623	375876000	-368628000
CWN__H3	CBOT USUL 30A 0323	361448418.9	-357960867.5
CWN__Z2	CBOT USUL 30A 1222	439653947.6	-384991769.4
IES__U3	SP 500 MINI 0923	1491888.71	
LU1165637460	IVO FIXED INC EUR I	1372820	-246020
LU1547516291	BNPP ENERGY ETF	1133319.1	
LU1694789964	DNCA INV-FLEX INF I	2791440	-355140
LU1896847628	VON-EMKT DB-HIEUR	2141045	-980640
LU2346215481	TQ CR AS HIGH FOC JC	1306250	

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0010899567	MAM-SM CAP-I	1 076 392.45
OPCVM	FR0011683010	MAM EUROPA GRWT I	524 555.20
OPCVM	FR0011683051	MAM HIGH YIELD ESG I	734 781.00
OPCVM	FR0012830933	MAM PREM EUROP I	261 406.20
OPCVM	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	536 335.50

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Suppression des DE/DS ;
- Suppression des commissions de mouvement ;
- Changement de nom (ex - LANREZAC PATRIMOINE).

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Fusion par absorption du Fonds Conviction Équilibre le 25 juillet 2023.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 : Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM ;
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert ;
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- D'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés ;
- D'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle ;
 - ✓ Résultats de MAM ;
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Éléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus) ;
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 € ;
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 € ;
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 892 181€.

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



MAM GLOBAL STRATEGIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2023**

MAM GLOBAL STRATEGIES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement (FCP) MAM GLOBAL STRATEGIES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans notre rapport du 17 octobre 2022 relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022, nous avons formulé une réserve relative à la valorisation des titres du fonds H2O ALLEGRO SP.

Au 30 juin 2023, la situation subsiste. En effet, le fonds MAM GLOBAL STRATEGIES est investi sur une ligne H2O ALLEGRO SP représentant 1,62 % de l'actif au 30 juin 2023. Ce fonds est un OPCVM visé à l'article L 214-8-7 du Code monétaire et financier dont la gestion est extinctive. La valeur de ses parts dépend de la liquidation des actifs de son portefeuille et présente donc des incertitudes.

Les parts de ce fonds sont valorisées sur la base de la dernière valeur estimative calculée par le gérant de ce fonds au 28 février 2023.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue dans l'inventaire et le prix auquel serait effectivement réalisée la cession si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée. La valeur des parts du fonds H2O ALLEGRO SP dépend des recouvrements à venir dans le cadre de sa gestion extinctive.

Nous ne sommes pas donc en mesure de nous prononcer sur la valorisation de la ligne H2O ALLEGRO SP au 30 juin 2023.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



MAM GLOBAL STRATEGIES

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

MAM GLOBAL STRATEGIES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.10.09 16:57:59 +0200



BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 308 832,73	24 748 531,44
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	25 220 165,74	24 722 059,59
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 220 165,74	24 722 059,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	88 666,99	26 471,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	88 666,99	26 471,85
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	233 165,99	64 172,19
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	233 165,99	64 172,19
COMPTES FINANCIERS	283 053,20	1 947 702,09
Liquidités	283 053,20	1 947 702,09
TOTAL DE L'ACTIF	25 825 051,92	26 760 405,72

BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 486 081,35	27 510 417,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	671 773,33	-240 270,88
Résultat de l'exercice (a,b)	-475 718,44	-581 783,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	25 682 136,24	26 688 362,98
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	88 666,69	26 471,85
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	88 666,69	26 471,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	88 666,69	26 471,85
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	54 248,99	45 570,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	54 248,99	45 570,89
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	25 825 051,92	26 760 405,72

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BTP 0923	1 393 320,00	0,00
SP 500 MINI 0923	1 652 217,93	0,00
PE MXNUSD 0922	0,00	1 053 708,93
PE MXNUSD 0923	925 731,64	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17 822,14	89,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 836,17	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 710,10	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	39 368,41	89,01
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 934,52	4 419,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 934,52	4 419,86
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	37 433,89	-4 330,85
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	536 150,44	576 418,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-498 716,55	-580 749,75
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	22 998,11	-1 034,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-475 718,44	-581 783,88

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Le fonds est investi sur une ligne H2O ALLEGRO SP représentant 1,62 % de l'actif le 30 juin 2023. Ce fonds est un OPCVM visé à l'article L 214-8-7 du Code monétaire et financier dont la gestion est extinctive. La valeur de ses parts dépend de la liquidation des actifs de son portefeuille et présente donc des incertitudes.

Les parts de ce fonds sont valorisées sur la base de la valeur estimative calculée par le gérant de ce fonds au 28/02/2023.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue dans l'inventaire, évaluée comme indiqué ci-dessus et le prix auquel serait effectivement réalisée la cession si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée. La valeur des parts du fonds H2O ALLEGRO SP dépend des recouvrements à venir dans le cadre de sa gestion extinctive.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Commission de surperformance :

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 3 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **3%** et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **20%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 3%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er juillet au dernier jour de bourse du mois de juin.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le 30 juin 2023.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010568683 - Part MAM GLOBAL STRATEGIES: Taux de frais maximum de 2,00 % TTC

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAM GLOBAL STRATEGIES	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	26 688 362,98	28 844 743,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 190 028,78	3 837 724,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 591 099,74	-3 960 730,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 218 861,85	1 240 335,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-758 361,12	-1 650 594,29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	934 606,50	252 289,71
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-795 455,20	-100 435,60
Frais de transactions	-31 715,75	-32 074,47
Différences de change	-7 610,61	215 390,50
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	218 096,26	-1 402 184,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 402 487,12</i>	<i>1 184 390,86</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 184 390,86</i>	<i>-2 586 575,70</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	115 138,84	24 649,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>88 666,99</i>	<i>-26 471,85</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>26 471,85</i>	<i>51 121,51</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-498 716,55	-580 749,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	25 682 136,24	26 688 362,98

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 652 217,93	6,43
Change	925 731,64	3,61
Taux	1 393 320,00	5,42
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 971 269,57	15,46

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 053,20	1,10
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 393 320,00	5,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	283 053,20	1,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 393 320,00	5,43

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	538 841,34	2,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	182 401,99	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	178 952,36	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 577 949,57	10,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	233 165,99
TOTAL DES CRÉANCES		233 165,99
DETTES		
	Rachats à payer	9 783,54
	Frais de gestion fixe	42 512,60
	Frais de gestion variable	1 488,12
	Autres dettes	464,73
TOTAL DES DETTES		54 248,99
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		178 917,00

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	17 563	2 190 028,78
Parts rachetées durant l'exercice	-28 643	-3 591 099,74
Solde net des souscriptions/rachats	-11 080	-1 401 070,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	203 990	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	533 292,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2 858,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 133 470,35
	FR0011683010	MAM EUROPA GROWTH I	524 555,20
	FR0011683051	MAM HIGH YIELD ESG Part I	734 781,00
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	261 406,20
	FR0010899567	MAM Small Caps I	1 076 392,45
	FR0014009BLO	MAM TARGET 2027 I	536 335,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 133 470,35

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-475 718,44	-581 783,88
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-475 718,44	-581 783,88

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-475 718,44	-581 783,88
Total	-475 718,44	-581 783,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	671 773,33	-240 270,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	671 773,33	-240 270,88

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	671 773,33	-240 270,88
Total	671 773,33	-240 270,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net en EUR	23 097 786,44	23 631 278,90	28 844 743,15	26 688 362,98	25 682 136,24
Nombre de titres	195 870	202 272	215 584	215 070	203 990
Valeur liquidative unitaire	117,92	116,82	133,79	124,09	125,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,45	6,99	9,65	-1,11	3,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,28	-2,51	-5,94	-2,70	-2,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES DJ STOXX EU600 OIL GAS	EUR	16 000	536 480,00	2,09
TOTAL ALLEMAGNE			536 480,00	2,09
FRANCE				
BNPP CASH INVE FCP I	EUR	15	850 920,41	3,31
H2O ALLEGRO SP I	EUR	15	417 193,80	1,63
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	300	456 459,00	1,78
IXIOS FUNDS IXIOS GLOBAL MINING SICAV ACT S	USD	500	538 841,34	2,10
MAM EUROPA GROWTH I	EUR	32	524 555,20	2,04
MAM HIGH YIELD ESG Part I	EUR	60	734 781,00	2,86
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	12	261 406,20	1,02
MAM Small Caps I	EUR	35	1 076 392,45	4,19
MAM TARGET 2027 I	EUR	50	536 335,50	2,09
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	14	526 775,34	2,05
STOXX EUR 600 THEAM EASY	EUR	50 000	702 000,00	2,73
TOTAL FRANCE			6 625 660,24	25,80
IRLANDE				
ISHARES EURO INFLATION LINKED BOND	EUR	3 800	850 022,00	3,31
iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD (Dist)	EUR	15 000	413 625,00	1,61
TOTAL IRLANDE			1 263 647,00	4,92
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	11 000	1 192 180,00	4,65
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	12 000	1 113 300,00	4,34
BNP Paribas Easy Energy Metals Enhanced Roll UCITS ETF RH E	EUR	100 000	1 041 780,00	4,05
BNP PARIBAS EASY SICAV LOW CARBON 300 WORLD PAB UCITS ETF EU	EUR	90 000	1 144 845,00	4,46
DNCA INVEST-FLEX INFLATION CLASS I	EUR	21 000	2 469 810,00	9,61
EASYETF EPRA EURO	EUR	40 000	270 000,00	1,05
FORUM ONE - VCG PARTNERS VIETNAM FUND CLASS C EUR	EUR	40 000	756 400,00	2,95
FULLGOAL INT - FULLGOAL CHINA SMALL CAP GROWTH I1C	EUR	390	737 501,70	2,87
HSBC GIF-FRONTIER MKT-I EUR	EUR	15 000	365 865,00	1,42
Indép et Expans Europe Sm Classe I (C)	EUR	4 000	574 000,00	2,23
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	9 000	1 127 250,00	4,39
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	EUR	360	569 746,80	2,21
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	8 000	1 536 560,00	5,99
THEAM QUANT ALPHA COMMODITY J EUR HEDGED ACC	EUR	7 000	827 750,00	3,22
THEAM QUANT CROSS ASSET HIGH FOCUS J EUR CAP	EUR	11 000	1 311 310,00	5,11
Vontobel Fund - Emerging Markets Blend HI Hedged EUR Acc	EUR	11 000	1 114 080,00	4,34
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	EUR	50 000	642 000,00	2,50
TOTAL LUXEMBOURG			16 794 378,50	65,39
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			25 220 165,74	98,20
TOTAL Organismes de placement collectif			25 220 165,74	98,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BTP 0923	EUR	12	21 600,00	0,08
PE MXNUSD 0923	USD	35	10 376,40	0,04
SP 500 MINI 0923	USD	8	56 690,59	0,23
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			88 666,99	0,35
TOTAL Engagements à terme fermes			88 666,99	0,35
TOTAL Instruments financier à terme			88 666,99	0,35
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-72 874,66	-67 066,69	-0,26
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-21 600	-21 600,00	-0,09
TOTAL Appel de marge			-88 666,69	-0,35
Créances			233 165,99	0,91
Dettes			-54 248,99	-0,21
Comptes financiers			283 053,20	1,10
Actif net			25 682 136,24	100,00

Parts MAM GLOBAL STRATEGIES	EUR	203 990	125,89
------------------------------------	------------	----------------	---------------